

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le 28 février 2019 à 19 heures 00 heures** à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE

1 déclaration d'apparement : prise d'acte

Par ordonnance :

La Directrice Générale,

La Présidente

Mme M-L VANWIELENDAELE

Mme V. DUMONT